

FABRIQUE DE TERRITOIRE

La Friche la Belle de Mai, bientôt 30 ans de coopérations

La reconnaissance de la Friche Belle de Mai comme Fabrique de territoire par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires — portée en consortium entre la SCIC, Radio-Grenouille, Zinc et l'AMI — confirme ce lieu dédié à l'accompagnement de la création, de la production et de la diffusion artistique comme espace vecteur de lien social et où culture s'écrit au pluriel. Par ce label « Fabrique de territoire », la Friche Belle de Mai, conçu dans la philosophie des Nouveaux Territoires de l'art, inscrit aujourd'hui ses prochains pas dans l'exigence d'agir sur les transitions sociétales, en mettant en partage sa culture coopérative, ses savoirs en matière de soutien à la création, d'accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'innovation auprès de la société civile.

La Friche la Belle de Mai représente une communauté artistique et culturelle réunissant près de 400 travailleurs-euses réunit dans près de 70 structures, ce qui en fait l'un des plus importants tiers-lieux culturels de France et un phare des scènes marseillaises et internationales. Organisée en SCIC où siègent les collectivités publiques locales au même titre que les membres fondateurs et des habitants du quartier de la Belle de Mai, cette organisation a permis la réhabilitation d'une ancienne usine de tabac avant même que le concept de tiers-lieux soit développé.

La Friche de la Belle de Mai est un devenu un véritable espace-public du quartier de la Belle de Mai, où les créateurs se forment, où les cultures numériques se partagent au plus grand nombre dès les premières heures d'internet et où aujourd'hui tout entrepreneur artistique et culturel trouve les ressources nécessaires au développement de son projet.

Ce laboratoire artistique et culturel, conscient des nécessités qu'imposent la multiplicité des crises sociétales et par une volonté de maintien de sa capacité d'innovation, s'engage dans des processus expérimentaux de recherche-action, de recherche-participative en vue d'accompagner les transitions et les initiatives que toute personne seule ou en commun souhaite développer.

Comment seul et en commun mieux agir sur les défis écologiques qu'imposent l'anthropocène aux artistes, comme la vie en commun dans la cité ?

Comment accompagner l'inclusion numérique ?

Comment renforcer les capacités des personnes afin qu'elles prennent une meilleure part à la vie culturelle ?

Comment créer un continuum entre les écritures émergentes et les savoirs populaires ?

Comment renforcer la valeur sociale et solidaire des initiatives entrepreneuriales artistiques d'aujourd'hui et de demain ?

Tout un ensemble de questions qui nécessitent une exigence d'innovations, une meilleure prise en compte des biens communs, qui exigent l'expression des droits culturels des personnes par une meilleure considération de leur diversité et celle des communautés pour qui la Friche la Belle de Mai est un espace de reconnaissance, de libre entreprise, apprenant, de solidarité et source de résilience.

D'une culture en coopération, le tiers-lieux Friche la Belle de Mai se veut être un espace apprenant pour la culture de la coopération et une fabrique territoriale et culturelle.